

2 S HOST
Société par actions simplifiée au capital de 2 140 000 euros
Siège social : Parc des Murons - 6 Rue Jacqueline Auriol,
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON
839 504 826 RCS SAINT-ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -36 795 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -36 795 euros

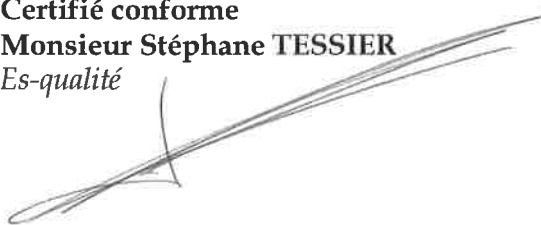
Imputée en totalité au compte « report à nouveau débiteur »
Qui s'élève ainsi à -200 418 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Monsieur Stéphane TESSIER
Es-qualité



Désignation de l'entreprise		SAS 2S HOST		Néant		* ☐	
Adresse de l'entreprise		Parc des Murons 6 Rue Jacqueline Auriol		42160		ANDREZIEUX-BOUTHEON	
SIRET		83950482600018					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
						Exercice N clos le	
						31122025	
ACTIF				Brut		Amortissements-Provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	21 986	016	21 986	
	Immobilisations corporelles *		028	1 045 487	030	134 990	910 497
	Immobilisations financières* (1)		040	1 295 099	042		1 295 099
	Total I (5)		044	2 362 572	048	156 976	2 205 596
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	12 600	070		12 600
		Autres* (3)	072	20 465	074		20 465
	Charges constatées d'avance*		092		094		
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	18 014	086		18 014
	Total II		096	51 079	098		51 079
	Total général (I + II)		110	2 413 651	112	156 976	2 256 676
PASSIF						Exercice N NET	
						1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120				2 140 000
	Ecart de réévaluation		124				
	Réserve légale		126				
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132				
	Report à nouveau		134				-163 624
	Résultat de l'exercice		136				-36 794
	Subventions d'investissement		137				
	Provisions réglementées		140				
	Total I		142				1 939 581
Provisions pour risques et charges		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				879
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166				19 084
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 1 100)		172				1 100
	Comptes courants d'associés		173				285 928
	Autres dettes		175				10 103
	Produits constatés d'avance		174				
	Total III		176				317 094
Total général (I + II + III)				180			2 256 676
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	774		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2S HOST

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 5

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210				
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
			services *		217		218			
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222			
	Production immobilisée*						224			
	Subventions d'exploitation reçues						226			
	Autres produits						230	1		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	1			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234			
	Variation de stocks (marchandises)*						236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	1 678		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *)					244	3 940		
	Rémunérations du personnel*						250			
	Cotisations sociales	(dont cotisation personnelle de l'exploitant)					252			
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)					254	31 177		
	Dotations aux dépréciations						256			
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}	262				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)						264	36 795			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	-36 794			
Produits financiers (III) 280										
Charges financières (V)						294				
Produits exceptionnels (IV)						290				
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}	300				
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquième D)	348							
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306				
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	-36 794			
B- RÉSULTAT FISCAL						314	36 794			
Réintégrations	Report de l'excédent comptable col.1, le déficit comptable col.2					312				
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles*					322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986					ZFU -TE (44. octies A) 987	342			
	France Ruralités Revitalisation FRR (44 quinquies A) 181					JEI (44. sexies A) 989				
	ZRD (44 terdecies) 127					ZRR (44. quinquies) 138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies) 991					Investissements et souscriptions outre-mer 344				
	ZFANG (44 quaterdecies) 345					Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993				
	BUD (44 sexdecies) 992									
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346	350		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648					
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641					
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	354	36 794
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	372	36 794

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Faits caractéristiques

Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)

Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)

Etat des échéances des créances (832-9)

Etat des échéances des dettes (832-15)

Choix

Produite

Produite

Produite

Produite

Produite

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 2 256 675,53 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -36 794,21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2016-07.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de certains frais accessoires

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

L'entité n'est pas concernée (option non prise)

Traitement des charges financières

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de certains frais accessoires

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions		15 À 40 ANS

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	21 986,00		
TOTAL	21 986,00		
Immobilisations corporelles			
Terrains	95 840,00		
Constructions sur sol propre	862 019,21		
Autres immobilisations corporelles	81 422,71		6 205,00
TOTAL	1 039 281,92		6 205,00
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	1 260 089,29		35 009,68
TOTAL	1 260 089,29		35 009,68
TOTAL GENERAL	2 321 357,21		41 214,68

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			21 986,00	
TOTAL			21 986,00	
Immobilisations corporelles				
Terrains			95 840,00	
Constructions sur sol propre			862 019,21	
Autres immobilisations corporelles			87 627,71	
TOTAL			1 045 486,92	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			1 295 098,97	
TOTAL			1 295 098,97	
TOTAL GENERAL			2 362 571,89	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Autres créances clients	12 600,00	12 600,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 690,82	19 690,82	
Groupe et associés (2)	773,96	773,96	
TOTAL	33 064,78	33 064,78	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	879,38	879,38		
Fournisseurs et comptes rattachés	19 083,54	19 083,54		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 100,00	1 100,00		
Groupes et associés (2)	285 928,16	285 928,16		
Autres dettes	10 103,05	10 103,05		
TOTAL	317 094,13	317 094,13		